

# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2011 CLÔTURE AU 30 JUIN 2011

## **SOMMAIRE**

1.	DEC	CLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2010	4
2.	RAF	PPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2011	5
	2.1	SYNTHESE DES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2011	5
	2.1.	.1 Compte de résultat simplifié	_
	2.1.		
	2.2	FAITS MARQUANTS DU 1 <sup>ER</sup> SEMESTRE DE L'EXERCICE 2011	
	2.2	.1 Rappel sur la composition des organes d'administration et de direction de la société	e
	2.2.		
	2.2.	and the second s	
	2.2.	·	
	2.2.	.5 Signature d'un accord avec Amesys pour la fourniture d'un équipement portable	8
	2.3	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE	8
	2.3.	.1 Double certification ISO 13485 et ISO 9001	8
	2.3.		
		maintien du Droit Préférentiel de Souscription	8
	2.3.	•	
	2.3.	.4 Encaissement d'un Crédit Impôt Recherche 2010 de 2,8 millions d'euros	9
	2.4	PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES	g
3.	AV2	NTHESE DES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2011	10
٦.			
	3.1 3.2	BILAN ACTIFBILAN PASSIF	
	3.3	COMPTE DE RÉSULTAT	
	5.5	CONTIL DE NEGOLIAT	2
4.	AN	NEXE AUX COMPTES	14
	4.1	FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE	14
	4.2	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2011	14
	4.3	REGLES ET METHODES COMPTABLES	15
	4.3.	.1 Principes et conventions générales	15
	4.3.	·	
	4.4	COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	18
	4.4.	.1 Etat des immobilisations	18
	4.4.	.2 Etat des amortissements	19
	4.4	·	
	4.4.		
	4.4.	·	
	4.4. 4.4.		
	4.4.		
	<b>→.</b> →.	, was as actuin an animin and animin and a second and a second and a second animin and a second a second and a second a second and	

4.5 C	OMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	23
4.5.1	Subventions d'exploitation	23
4.5.2	Frais de recherche appliquée et de développement	
4.5.3	Informations concernant les entreprises liées	23
4.5.4	Crédit d'Impôt Recherche	
4.5.5	Honoraires des commissaires aux comptes	
4.5.6	Produits et charges exceptionnels	
4.6 E	NGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	24
4.6.1	Engagements financiers	24
4.6.2	Autres informations	25

## 1. DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2010

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour le semestre écoulé dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables françaises applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société.

J'atteste également que le rapport semestriel d'activité (figurant en pages 1 à 5) présente, à ma connaissance, un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Marcello Conviti Directeur Général de CARMAT

#### Responsable de l'information financière

Valérie Leroy
Directrice Marketing
et Relations Investisseurs

Tél.: 01 39 45 64 50

investisseurs@carmatsas.com

### 2. RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2011

L'activité de la société est exclusivement consacrée à la recherche et au développement d'un produit innovant dans le secteur médical, qui n'est pas encore commercialisé.

#### 2.1 SYNTHESE DES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2011

#### 2.1.1 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

En K€	S1 2011	S1 2010
Produits		
Subventions d'exploitation	3 623	3 194
Total produits	3 623	3 194
Charges opérationnelles		
Dont autres achats et charges externes	6 494	4 923
Dont autres charges opérationnelles	2 802	2 011
Total charges opérationnelles	9 296	6 934
Résultat opérationnel	-5 673	-3 740
Résultat financier	-18	-31
Résultat exceptionnel	56	0
Crédit d'Impôt Recherche	843	651
Résultat net	-4 792	-3 120

CARMAT a enregistré au cours du 1er semestre 2011 des produits d'exploitation d'un montant de 3,6 M€. Ces produits d'exploitation correspondent intégralement aux subventions d'exploitation d'OSÉO, acquises suite aux validations d'étapes clés du projet de développement du cœur artificiel total CARMAT. Conformément au plan de marche présenté lors de l'introduction en Bourse, aucun autre revenu n'a été enregistré par la Société au 1er semestre 2011, le cœur artificiel total CARMAT étant toujours en phase de développement.

Les charges d'exploitation sur le semestre ressortent à 9,3 M€. Leur accroissement sur 12 mois est en ligne avec les attentes de la Société et reflète les avancées solides du projet, notamment la mise en place de nouveaux bancs d'essais et d'un outil industriel qualifié pour l'assemblage des prothèses, ainsi que les augmentations de charges sociales engendrées par la modification de la loi sur les Jeunes Entreprises Innovantes.

Après prise en compte d'un Crédit d'Impôt Recherche de 0,8 M€, le résultat net du 1er semestre 2011 ressort en perte de -4,8 M€.

#### 2.1.2 STRUCTURE FINANCIÈRE

Le niveau de la trésorerie et des instruments de trésorerie mobilisables au 30 juin 2011 ressort à 7,4 M€.

La trésorerie disponible au 30 juin 2011 n'incorpore pas 29,3 M€ (montant brut) résultant de la levée de fonds réalisée fin juillet 2011, le versement Oséo de 5,3 M€ début septembre et l'encaissement en juillet 2011 de 2,8 M€ au titre du Crédit Impôt Recherche 2010 (note 4.2 de l'Annexe aux comptes).

La trésorerie à fin septembre est ainsi estimée à environ 36 M€.

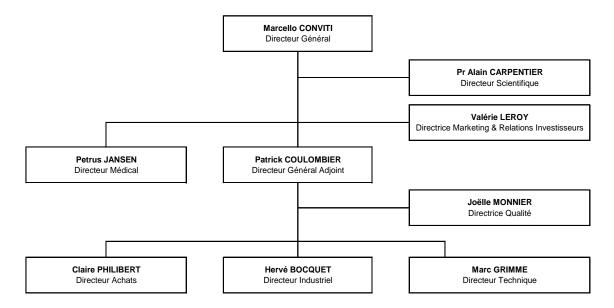
## 2.2 FAITS MARQUANTS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE DE L'EXERCICE 2011

## 2.2.1 RAPPEL SUR LA COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

## 2.2.1.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30/06/2011

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Durée du mandat	Fonctions exercées dans la Société
M. Jean-Claude Cadudal	1 <sup>ère</sup> nomination (sous forme de SA) : 7 mai 2010  Échéance du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015	Président du Conseil d'administration
Pr. Alain Carpentier	1ère nomination (sous forme de SA) : 7 mai 2010  Échéance du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015	Administrateur
Truffle Capital représenté par Dr. Philippe Pouletty	1ère nomination (sous forme de SA) : 7 mai 2010  Échéance du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015	Administrateur
M. Marcello Conviti	1ère nomination (sous forme de SA) : 7 mai 2010  Échéance du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015	Administrateur Directeur Général
M. André-Michel Ballester	1ère nomination(sous forme de SA) : 7 mai 2010  Échéance du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015	Administrateur indépendant
M. Michel Finance	1ère nomination (sous forme de SA) : 7 mai 2010  Échéance du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015	Administrateur
M. Henri Lachmann	1ère nomination (sous forme de SA) : 23 décembre 2010  Échéance du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015	Administrateur indépendant

#### 2.2.1.2 AUTRES MEMBRES DE LA DIRECTION AU 30/06/2011



#### 2.2.1.3 RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

CARMAT a annoncé le 19 janvier 2011 la nomination d'Henri Lachmann, Président du Conseil de Surveillance de Schneider Electric, à son Conseil d'administration. Henri Lachmann est, entre autres responsabilités, Président du Conseil d'administration du Centre chirurgical Marie Lannelongue, établissement de santé privé d'intérêt collectif spécialisé en chirurgie cardiaque et implanté au Plessis-Robinson (92). Le Centre chirurgical Marie Lannelongue est devenu actionnaire de Carmat à l'occasion de son introduction en bourse.

Le 9 février 2011, CARMAT a nommé Valérie Leroy au poste de Directrice du Marketing et des Relations avec les Investisseurs. Sa mission consiste en l'accroissement de la présence et de la visibilité de CARMAT auprès des investisseurs, de la communauté scientifique et du grand public. De 2008 à 2010, elle occupait le poste de Directrice du Marketing Europe pour la gamme des thérapies valvulaires cardiaques chirurgicales (réparation et bioprothèses) chez Edwards Lifesciences. Valérie Leroy est titulaire d'un Master en Marketing (IAE de Paris - Panthéon – Sorbonne, 1996).

Par ailleurs, l'effectif salarié est stable à 36 personnes au 30/06/2011 (contre 35 au 31/12/2010).

#### 2.2.2 AIDES PUBLIQUES

En janvier 2011, CARMAT a encaissé 3,5 millions d'euros d'Oséo et 300 000 euros du Conseil général des Yvelines.

Le versement d'Oséo venait récompenser la réussite de la deuxième étape clé du programme de recherche et développement du cœur artificiel total CARMAT: l'assemblage industriel des deux premières prothèses. Après prise en compte de ce versement, CARMAT doit encore recevoir 20 millions d'euros d'Oséo associés à des franchissements d'étapes sur le total de 30 millions d'euros accordés au projet.

CARMAT a signé avec Oséo le un avenant au contrat-cadre qui lui permet de passer un jalon supplémentaire en 2011. Ce jalon a été franchi en fin de semestre et correspond à 3,6 millions d'euros de subventions et de 1,7 million d'euros d'avances remboursables (effectivement perçus en septembre – voir § 2.3.3. ci-dessous).

L'encaissement de 300 000 euros d'aides du Conseil général des Yvelines correspondait au solde des 1,5 million d'euros d'aide accordée dans le cadre du programme Recherche et Développement mis en place par le département des Yvelines. Ce solde de l'aide du Conseil général des Yvelines faisait suite à la livraison des installations industrielles pour l'assemblage des prothèses et il avait été comptabilisé au 31 décembre 2010 en tant que produit à recevoir.

#### 2.2.3 COMMUNICATION SCIENTIFIQUE

CARMAT a présenté les résultats de son étude sur la simulation virtuelle 3D, comme aide à la vérification de la compatibilité anatomique préimplantatoire, à l'occasion du 64<sup>ème</sup> congrès de la SFCTCV à Lyon, le 26 et 27 mai 2011.

Cette étude a porté sur un service unique qui sera proposé aux futurs centres d'implantation du cœur CARMAT: une simulation virtuelle en 3D, effectuée de manière non invasive à partir des images de scanner thoracique du patient, permettant de vérifier, avant l'implantation, la compatibilité anatomique du dispositif avec chaque patient en particulier. L'étude a été réalisée sur 100 patients et démontre la compatibilité anatomique du cœur CARMAT dans 65% des cas (86% pour les hommes et 14% pour les femmes).

#### 2.2.4 DÉPÔT DU DOSSIER AFSSAPS

CARMAT a déposé son dossier à l'AFSSAPS, en vue des essais cliniques, grâce aux avancées réalisées ces derniers mois. La Société a utilisé la procédure de pré-soumission accessible aux technologies innovantes. Cette procédure permet de soumettre un dossier préliminaire, et de continuer à l'alimenter au fur et à mesure de la disponibilité des données.

L'avis favorable des Comités de Protection des Personnes sera demandé en parallèle de l'autorisation de l'AFSSAPS.

## 2.2.5 SIGNATURE D'UN ACCORD AVEC AMESYS POUR LA FOURNITURE D'UN ÉQUIPEMENT PORTABLE

Amesys développe pour CARMAT un équipement portable qui permettra au patient une mobilité satisfaisante dans sa vie de tous les jours. Cet équipement sera disponible début 2012, pour offrir de bonnes conditions de vie aux patients de la phase clinique. Amesys, filiale du Groupe Bull, a déjà développé pour CARMAT l'équipement de surveillance qui sera utilisé à l'hôpital.

## 2.3 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

#### 2.3.1 DOUBLE CERTIFICATION ISO 13485 ET ISO 9001

CARMAT a reçu, le 1<sup>er</sup> juillet 2011, la confirmation de la certification ISO 9001 et ISO 13485 qui définit les exigences des systèmes de management de la qualité pour l'industrie des dispositifs médicaux. Cette double certification est la validation indépendante de la qualité des processus de conception, de production et de contrôle de la Société. La certification ISO 13485 est une étape majeure dans le processus d'obtention du marquage CE d'un dispositif médical.

## 2.3.2 SUCCÈS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE 29,3 M€ (MONTANT BRUT – PRIME D'ÉMISSION INCLUSE) AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

CARMAT a réalisé avec succès son augmentation de capital avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription qui s'est déroulée du 13 juillet au 29 juillet 2011. Cette opération a fait l'objet d'une demande globale de 306 488 actions (sur 240 617 actions offertes avant exercice de la clause d'extension), représentant une sursouscription de 27,4%, soit un montant total demandé de 32,5 M€.

Compte tenu de cette demande, le Conseil d'Administration de CARMAT a décidé d'exercer la clause d'extension dans son intégralité, portant le total des actions émises à 276 709 et le montant brut levé à 29,3 M€ (26,8 M€ après déduction des frais d'émission).

Le produit de cette augmentation de capital sera affecté à la conduite des essais cliniques en France et en Europe, à l'industrialisation du projet de cœur artificiel CARMAT jusqu'à la soumission du dossier de mise sur le marché européen, ainsi qu'à l'accélération du développement des parties externes portables (pile, connectique, unité de monitoring...) en vue de leur commercialisation dès 2013.

#### 2.3.3 VERSEMENT DE 5,3 MILLIONS D'EUROS D'OSÉO

CARMAT a perçu début septembre un nouveau versement de 3,6 millions d'euros de subventions et de 1,7 million d'euros d'avances remboursables. Ce versement total de 5,3 millions d'euros correspond à une étape clé technique franchie en mai et entérine la réussite de la troisième étape clé du programme de recherche et développement du cœur artificiel total Carmat. A ce jour, les versements d'Oséo s'établissent à environ 19 M€ sur un total de 33 M€ alloué en juin 2009, la somme la plus importante jamais accordée par Oséo à une PME innovante. Le solde restant à percevoir est en conséquence de 14 millions d'euros.

#### 2.3.4 ENCAISSEMENT D'UN CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE 2010 DE 2,8 MILLIONS D'EUROS

Carmat a perçu fin juillet le Crédit Impôt Recherche de l'année 2010 pour un montant de 2 768 691 €.

Compte tenu des trois évènements précédents, la trésorerie à fin septembre 2011 est estimée à environ 36 millions d'euros.

## 2.4 PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques sont décrits en détail au chapitre 4 (page 9 à 29) du document de référence enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 avril 2011 sous le numéro R.11-017. La société n'a pas à ce jour connaissance de modifications de ces facteurs de risque.

Des exemplaires du document de référence sont disponibles sans frais au siège de CARMAT, 36, avenue de l'Europe – Immeuble l'Etendard Energy III – 78140 Vélizy Villacoublay. Il peut également être consulté sur le site Internet de CARMAT (www.carmatsa.com) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

## 3. SYNTHESE DES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2011

## 3.1 BILAN ACTIF

	ACTIF EN EUROS	Brut	A	30/06/2011		
(	BILAN ACTIF EN EUROS		Amort. et dépréciatio	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)						
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (notes 4.4.1 et 4.4.2)					
	Frais d'établissement Frais de développement Concession, Brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles	1 021 656 27 000	747 087	274 569 27 000	300 112 24 000	
	Avances et acomptes					
ACTIF IMMOBILISÉ	MMOBILISATIONS CORPORELLES (notes 4.4.1 et 4.4.2)  Terrains  Constructions					
	Installations techniques Matériels et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) (notes 4.4.1 et	3 351 353 908 414 317 972	1 732 336 191 385	1 619 017 717 029 317 972	1 849 680 750 914 231 682	
	Participations mises en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	498 627		498 627	426 212	
7	TOTAL II	6 125 021	2 670 808	3 454 214	3 582 600	
9	STOCKS ET EN COURS					
CULANT	Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes	181 170		181 170		
ACTIF CI	CRÉANCES (3)  Clients et Comptes rattachés Autres créances (note 4.4.4)  Capital souscrit – appelé, non versé	6 042 302		6 042 302	5 695 270	
1	Valeurs mobilières de placement (note 4.4.5) Instruments de trésorerie (note 4.4.6) Disponibilités	2 863 639 1 002 645 3 488 791		2 863 639 1 002 645 3 488 791	7 074 426 2 000 000 2 341 397	
ES DE SATION	Charges constatées d'avance (3) (note 4.4.8.4)	371 604 <b>13 950 151</b>		371 604 <b>13 950 151</b>	353 995 <b>17 465 088</b>	
COMPT RÉGULARI	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)	15 550 151		15 556 151	27 403 000	
1	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	20 075 172	2 670 808	17 404 364	21 047 688	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

372 491

## 3.2 BILAN PASSIF

BILAN PASSIF EN EUROS		30/06/2011	31/12/2010
	Capital (Dont versé : 153 995) (note 4.4.7)	153 995	153 114
	Primes d'émission, de fusion, d'apport (notes 4.1 et 4.4.7) Ecarts de réévaluation	25 957 302	25 779 449
	RESERVES		
	Réserve légale		
RES	Réserves statutaires ou contractuelles		
ROP	Réserves réglementées		
CAPITAUX PROPRES	Autres réserves		
CAPIT	Report à nouveau	- 12 458 488	-4 722 004
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-4 792 469	-7 736 485
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTALI	8 860 341	13 474 075
ES JS RES	Produits des émissions de titres participatifs		
AUTRES FONDS PROPRES	Avances conditionnées (note 4.4.8.1)	2 018 892	2 018 892
	TOTAL II	2 018 892	2 018 892
PROVISIONS	Provisions pour risques	50 576	
ISIA	Provisions pour charges (notes 4.4.3 et 4.6.1.3)	20 041	18 357
PRC	TOTAL III	70 617	18 357
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
1)	Emprunts et dettes financières diverses (notes 4.4.4 et 4.4.8.1)	131 990	78 096
DETTES (1)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
J	DETTES D'EXPLOITATION (note 4.4)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 048 043	4 186 770
	Dettes fiscales et sociales	836 647	834 804
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (note 4.4.4)	423 495	328 089
	Autres dettes (note 4.4)	14 340	5 448
<u>т</u>	Produits constatés d'avance (1) (note 4.4.8.4)		103 157
COMPTES DE RÉGULARI- SATION	TOTAL IV	6 454 515	5 536 364
Cor RÉi	Ecarts de conversion passif (V)		
_	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	17 404 364	21 047 688
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an (note 4.4.4)	6 322 525	5 460 802

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an (note 4.4.4)

6 322 525

5 460 802

## 3.3 COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RESULTAT EN EUROS		30/06/2011		30/06/2010	31/12/2010
CONTRIE DE RESOLTAT EN EUROS	France	Exportation	Total	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de Biens					
Production vendue de Services					
CHIFFRE D'AFFAIRES NET					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation (note 4.5.1)			3 623 419	3 194 167	5 048 697
Reprises sur dépréciations, provisions (et	amortisseme	ents), transferts	0 0 20 1 1 2	0 20 : 207	
Autres produits					
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			3 623 419	3 194 167	5 048 697
CHARGES D'EXPLOITATION (2)					
Achats de marchandises					
Variations de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres a	pprovisionnen	nents			
Variation de stock (matières premières et	· ·				
Autres achats et charges externes*			6 494 113	4 923 076	11 190 896
Impôts, taxes et versements assimilés			30 576	15 502	72 454
Salaires et traitements			1 461 445 463 133	1 210 533	2 497 603 448 869
Charges sociales			403 133	232 078	440 009
Dotations aux amortissements et dépréc	iations				
Sur immobilisations : dotations aux an		(note 4.2)	742 090	510 601	1 227 259
Sur immobilisations : dotations aux dé		,			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions (note 4.6.1.3)			52 260	2 032	13 857
Autres charges			52 490	40 002	80 001
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			9 296 107	6 933 825	15 530 940
1 – RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-5 672 688	-3 739 659	-10 482 243

	ı		ı
COMPTE DE RESULTAT EN EUROS (suite)	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfices attribué ou perte transférée (III)			
Perte ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations (3)  Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif			
Autres intérêts et produits assimilés (3)	37 533		46 290
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	272		40 230
Différences positives de change	319	428	1 126
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		426	2 391
TOTAL (V)	38 124	854	49 807
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	56.400	26.005	272
Intérêts et charges assimilées (4)	56 428	26 835	63 346
Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	83	4 926	6 995
- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	FC F11	21 761	70.614
TOTAL (VI)	56 511	31 761	70 614
2 – RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-18 386	-30 907	-20 807
3 – RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-5 691 074	-3 770 565	-10 503 050
PRODUITS EXCEPTIONNELS (note 4.5.5)			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	56 161	955	30 731
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
TOTAL (VII)	56 161	955	30 731
CHARGES EXCEPTIONNELLES (note 4.5.5)			
Charges aventionnelles sur anérations de gestion		110	307
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1	119 913	14 358
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	_	313	14 338
TOTAL (VIII)	1	1 032	14 665
4 – RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	56 160	77	16 066
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X) (note 4.5.3)	-842 446	-651 054	-2 750 499
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	3 717 705	3 195 976	5 129 235
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 510 173	6 315 564	12 865 720
5 – BENEFICE OU PERTE (total des produits – total des charges)	-4 792 469	-3 119 588	-7 736 485
* V compris : Redevance de crédit hail mobilier	l .		

<sup>\*</sup> Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

<sup>\*</sup> Y compris : Redevance de crédit bail immobilier

<sup>(1)</sup> Dont produits afférents à des exercices antérieurs

<sup>(2)</sup> Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

<sup>(3)</sup> Dont produis concernant les entreprises liées

<sup>(4)</sup> Dont intérêts concernant les entreprises liées

#### 4. ANNEXE AUX COMPTES

Annexe au bilan du premier semestre 2011, dont le total est de 17 404 364 euros et au compte de résultat du premier semestre 2011 présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est à néant et dégageant un déficit de 4 792 469 euros.

La période couverte débute le 01/01/2011 et se termine le 30/06/2011.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes du premier semestre arrêtés par le conseil d'administration en date du 19 septembre 2011. Ils sont présentés en euros sauf mention contraire.

#### 4.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

L'activité de la société est exclusivement consacrée à la recherche et au développement d'un produit innovant dans le secteur médical. Aucune commercialisation n'est prévue à court terme. La société bénéficie du statut de Jeune Entreprise Innovante depuis 2008.

Au cours de la période, la société a procédé à deux augmentations de capital :

- (1) L'exercice de 786 BCE-2009-2 a permis la réalisation d'une augmentation de capital, en date du 28 avril 2011, d'un montant nominal de 786 euros, pour le porter de 153 114,44 euros à 153 900,44 euros, par émission de 19 650 actions ordinaire d'une valeur nominale de 0,04 euro, émises au prix unitaire de 8 euros, soit avec une prime d'émission de 7,96 euros par action. La prime d'émission s'est trouvée en conséquence portée de 25 781 983 euros à 25 938 397 euros.
- (2) L'exercice de 95 BCE-2009-2 a permis la réalisation d'une augmentation de capital, en date du 19 juin 2011, d'un montant nominal de 95 euros, pour le porter de 153 900,44 euros à 153 995,44 euros, par émission de 2 375 actions ordinaire d'une valeur nominale de 0,04 euro, émises au prix unitaire de 8 euros, soit avec une prime d'émission de 7,96 euros par action. La prime d'émission s'est trouvée en conséquence portée de 25 938 397 euros à 25 957 302 euros.

La société a en outre opté pour le Crédit d'Impôt Recherche pour la première fois au titre de l'année civile 2009. Cette option est maintenue pour l'exercice 2011. Le Crédit d'Impôt Recherche afférent au premier semestre 2011 a été comptabilisé sur la ligne « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat (détail en note 5.3 de la présente annexe) et figure sur la ligne « autres créances » du bilan.

La société a bénéficié au cours de la période d'une subvention d'exploitation pour 3 623 419 euros auprès d'OSÉO, qui a été comptabilisée sur la ligne « Subventions d'exploitation » du compte de résultat (détail en note 5.1 de la présente annexe).

### 4.2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2011

La société a finalisé la procédure d'appel au marché, décidée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011 et qui s'est déroulée du 13 au 29 juillet 2011. Cette opération s'est traduite par la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 11 068,36 euros, assortie d'une prime d'émission d'un montant brut de 29 320 085,64 euros, soit un montant total de produits d'émission bruts de 29 331 154 euros.

Cette augmentation de capital a entrainé la création de 276 709 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 0,04 euro, s'ajoutant aux 3 849 886 actions ordinaires anciennes.

Compte tenu d'un montant estimé de 2 548 599 euros (dont 165 405 euros sont comptabilisés au 30 juin 2011 au poste « autres créances »), au titre des frais liés à l'augmentation de capital qui seront déduits de la prime d'émission en application de la méthode de comptabilisation préférentielle, le montant net de la prime d'émission au titre de cette augmentation de capital est estimé à 26 771 487 euros.

Par ailleurs, le remboursement du Crédit d'Impôt Recherche relatif à l'année 2010 est intervenu le 22 juillet 2011, pour un montant de 2 768 691 euros.

La Société a également encaissé en date du 13 septembre 2011 un montant de 5 348 400 euros correspondant à la validation par Oséo de la troisième étape clé du clé du programme de recherche et développement du cœur artificiel total Carmat franchie en mai.

#### 4.3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce – articles L.123-12 et L.123-28) (Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### 4.3.1 PRINCIPES ET CONVENTIONS GÉNÉRALES

Les comptes de la période ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général de 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de la période.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Président compte tenu, notamment, des éléments suivants :

- L'augmentation de capital réalisée en juillet 2011 par l'intermédiaire d'un appel au marché et qui a permis de lever un montant net estimé à 26 771 487 euros.
- Le niveau de la trésorerie et des instruments de trésorerie mobilisables au 30 juin 2011, soit un montant total de 7 355 075 euros.
- Le versement des subventions (6 366K euros) et avances remboursables (12 487K euros) restant à recevoir dans le cadre du programme d'aide OSÉO signé en 2009 et s'étalant sur une durée de 5 ans (Note 4.6.1.2).

#### 4.3.2 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## 4.3.2.1 FRAIS DE RECHERCHE APPLIQUÉE ET DE DÉVELOPPEMENT (DÉCRET N°83-1020 DU 29/11/83 ARTICLE 19)

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

#### 4.3.2.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 – 4°)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Licences et logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Brevets	Linéaire	15 ans

#### 4.3.2.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	9 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 6 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

#### 4.3.2.4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

#### • Autres titres immobilisés

La société a conclu avec Dexia Securities France, en 2010, un contrat de liquidité dont l'objet est de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres Carmat sans entraver le fonctionnement régulier du marché et sans induire autrui en erreur. A ce titre, la société a mis à disposition de Dexia Securities France la somme de 300 000 euros. Les actions propres acquises dans le cadre de la mise en œuvre de ce contrat de liquidité sont inscrites en immobilisations financières pour leur prix d'acquisition. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est enregistrée par référence au cours moyen officiel de bourse du dernier mois précédant la clôture.

#### Autres immobilisations financières

Elles sont constituées :

- de dépôts de garantie versés enregistrés à leur valeur nominale et
- du solde des sommes versées au titre du contrat de liquidité sur actions propres.

#### 4.3.2.5 CRÉANCES ET DETTES

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 5°)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

#### 4.3.2.6 DISPONIBILITÉS EN EUROS

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

#### 4.3.2.7 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Le coût d'acquisition des valeurs mobilières de placement est constitué du prix d'achat et des coûts directement attribuables.

Les provisions pour dépréciation éventuelle sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les Valeurs mobilières de placement comprennent des SICAV monétaires ainsi que des certificats de dépôt.

#### 4.3.2.8 INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE

Ils comprennent les comptes à terme figurant à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

#### 4.3.2.9 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actif « Valeurs mobilières de placement », « Instruments de trésorerie » et « Disponibilités », dans la mesure où les valeurs mobilières de placement et les instruments de trésorerie sont disponibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. L'analyse de la trésorerie ainsi définie est fournie au pied du tableau de flux de trésorerie.

#### 4.3.2.10 AVANCES REMBOURSABLES ACCORDÉES PAR DES ORGANISMES PUBLICS

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres – Avances conditionnées ». Les intérêts correspondant sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

#### 4.3.2.11 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention. Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

#### 4.3.2.12 INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle. Ces engagements font l'objet de provisions au passif du bilan.

#### 4.3.2.13 CHARGES DE SOUS-TRAITANCE

Le stade d'avancement des contrats de sous-traitance à des tiers de certaines prestations de recherche est évalué à chaque clôture afin de permettre la constatation en charges à payer du coût des services déjà rendus.

#### 4.4 COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

#### 4.4.1 ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute	Augmer	ntations
	début d'exercice	Poste à poste	Acquisitions
Concessions, Brevets et droits Similaires (1)	946 873		74 783
Autres postes d'immobilisations Incorporelles	24 000		3 000
TOTAL	970 873		77 783
Installations techniques, Matériel et outillage industriel (2)	2 991 238	136 291	223 824
Installations générales, Agencements aménagements divers	680 708		11 256
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	210 605		5 845
Immobilisations corporelles en cours (3)	231 682		222 581
TOTAL	4 114 233	136 291	463 506
Autres titres immobilisés (4)	31 576		210 101
Autres immobilisations financières (5)	394 908		33 772
TOTAL	426 484		243 873
TOTAL GENERAL	5 511 590	136 291	785 162

	Diminu	ıtions	Valeur brute en	Réévaluation
	Poste à Poste	Cessions	fin d'exercice	Valeur d'origine fin d'exercice
Concessions, Brevets et droits similaires (1)			1 021 656	1 021 656
Autres postes d'immobilisations incorporelles			27 000	27 000
TOTAL			1 048 656	1 048 656
Installations techniques, Matériel et outillage industriel (2)			3 351 353	3 351 353
Installations générales, Agencements aménagements divers			691 964	691 964
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			216 450	216 450
Immobilisations corporelles en cours (3)	136 291		317 972	317 972
TOTAL	136 291		4 577 739	4 577 739
Autres titres immobilisés (4)		171 730	69 947	69 947
Autres immobilisations financières (5)			428 680	428 680
TOTAL		171 730	498 627	498 627
TOTAL GENERAL	136 291	171 730	6 125 021	6 125 021

- (1) Ce poste inclut un montant de 411 284 euros, comptabilisé au titre de la quote-part de l'apport en nature effectué le 30 septembre 2008, d'un montant total de 960 000 euros, correspondant à l'apport de brevets.
- (2) Ce poste inclut la mise en service de la salle blanche, pour un montant total de 943 582 euros. Ce poste inclut également un montant de 548 716 euros, comptabilisé au titre de la quote-part de l'apport en nature effectué le 30 septembre 2008, d'un montant total de 960 000 euros, correspondant à l'apport de matériels et outillages.
- (3) Le poste immobilisations corporelles en cours est constitué de matériel et outillage industriel pour un montant total de 317 972 euros.
- (4) Ce poste inclut les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité pour 69 947 euros
- (5) Ce poste inclut (i) les liquidités non investies en actions propres à la clôture dans le cadre du contrat de liquidité pour 302 544 euros (ii) des dépôts de garantie pour un montant total de 126 136 euros, principalement constitués des dépôts liés aux contrats de location des locaux.

### 4.4.2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Concessions, Brevets et droits similaires	646 761	100 326		747 087
TOTAL	646 761	100 326		747 087
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 141 558	590 778		1 732 336
Installations générales agencements aménagements divers	95 935	35 365		131 300
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 464	15 621		60 085
TOTAL	1 281 957	641 764		1 923 721
TOTAL GENERAL	1 928 718	742 090		2 670 808

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortis- sements	Amortis- sements	Amortis- sements	Amortissements dérogatoires	
rexercice	linéaires	dégressifs	exceptionnels	Dotations	Reprises
Concessions, Brevets et droits similaires	100 326				
TOTAL	100 326				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	590 778				
Installations générales agencements aménag. divers	35 365				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 621				
TOTAL	641 764				
TOTAL GENERAL	742 090	_			

### 4.4.3 ETAT DES PROVISIONS

Provisions	Provisions Montant début d'exercice I		Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Risques divers (1)		50 576			50 576
Pensions et obligations similaires (2)	18 357	1 684			20 041
TOTAL	18 357	52 260			70 617
Dépréciation des autres titres immobilisés (3)	272			272	0
TOTAL	272			272	
TOTAL GENERAL	18 629	52 260		272	70 617
Dont dotations et reprises d'expl	oitation	52 260			
Dont dotations et reprises financ	ières			272	

- (1) Correspond à la provision sur le Crédit d'Impôt Recherche 2010 afin de couvrir la différence entre le montant inscrit à l'actif en Autres créances au 31 décembre 2010 (inchangé au 30 juin 2011) et la somme effectivement encaissée en juillet 2011 (Note 4.2)
- (2) Voir note 4.6.1.3
- (3) Correspond à la provision pour dépréciation des actions propres

#### 4.4.4 ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Fournisseurs et comptes rattachés débiteurs	82 961	82 961	
Impôts sur les bénéfices (1)	3 661 713	3 661 713	
Taxe sur la valeur ajoutée	924 178	924 178	
Débiteurs divers (2)	1 373 450	1 373 450	
TOTAL	6 042 302	6 042 302	

#### (1) Ce poste inclut:

- a. Le crédit d'impôt recherche 2010 pour son montant initial (2 819 267 € cf Notes 4.2 et 4.4.3)
- b. Le crédit d'impôt recherche acquis sur le premier semestre 2011 pour un montant estimé de 842 446 euros.
- (2) Les débiteurs divers comprennent :
  - c. un produit à recevoir d'un montant total de 1 208 045 euros, comptabilisé au titre des subventions à recevoir d'OSÉO voir note 4.5.1 de la présente annexe ;
  - d. un montant de 165 405 euros au titre des frais liés à l'augmentation de capital réalisée en juillet 2011 voir note 4.2 de la présente annexe.

Etat des dettes	Montant	A 1 an au	De 1 à 5 ans	A plus de 5
	brut	plus		ans
Emprunts et dettes financières divers	131 990		131 990	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 048 043	5 048 043		
Personnel et comptes rattachés	436 070	436 070		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	366 529	366 529		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 075	12 075		
Autres impôts taxes et assimilés	21 972	21 972		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	423 495	423 495		
Groupe et associés				
Autres dettes	14 340	14 340		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	6 454 515	6 322 525	131 990	

#### 4.4.5 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Le montant total des Valeurs Mobilières de Placement figurant à l'actif du bilan s'élève à 2 863 639 euros. Elles se composent de :

- SICAV monétaires françaises pour un montant de 1 041 136 euros; ces SICAV (classées 1 sur l'échelle de risque allant de 1 à 6), sont cessibles à tout moment. Compte tenu de l'évolution du cours de ces SICAV, la valorisation du portefeuille à la clôture de l'exercice fait apparaître une plus value latente d'un montant de 7 698 euros, évaluée selon la méthode du premier entré premier sorti ; par conséquent aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée à ce titre à la clôture ;
- Certificats de dépôts pour un montant de 1 800 000 euros; il s'agit de deux contrats souscrits en juillet 2010 et venant à échéance au 18 juillet 2011. Les intérêts courus correspondant ont été comptabilisés à la clôture de la période pour un montant de 22 503 euros. Ces contrats sont négociables à tout moment sur le marché. Le prix de rachat s'établit donc en fonction des conditions du marché monétaire du moment.

#### 4.4.6 INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE

Les instruments de trésorerie correspondent aux comptes à terme pour un montant de 1 000 000 d'euros ; il s'agit d'un contrat souscrit en mai 2011 et venant à échéance au 31 août 2011. Les intérêts courus correspondant ont été comptabilisés à la clôture de la période pour un montant de 2 645 euros. Ce placement ne présente aucun risque sur le capital investi.

#### 4.4.7 CAPITAL

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 12°)

#### 4.4.7.1 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Valeur	Nombre de titres				
Différentes catégories de titres	nominale en euro	Au début	Créés	Remboursés	En fin	
Actions ordinaires	0.04	3 827 861	22 025		3 849 886	
TOTAL		3 827 861	22 025		3 849 886	

L'augmentation de capital, par l'exercice de BSPCE, intervenue le 28/04/2011 a donné lieu à la création de 19 650 actions ordinaires, d'une valeur nominale unitaire de 0,04 euro.

L'augmentation de capital, par l'exercice de BSPCE, intervenue le 19/06/2011 a donné lieu à la création de 2 375 actions ordinaires, d'une valeur nominale unitaire de 0,04 euro.

#### 4.4.7.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capitaux propres à l'ouverture de la période	13 474 075
01/01/2011	BSA 2009-1 et BSA-LI encaissés définitivement	2 534
28/04/2011	Augmentation de capital par exercice de BSPCE	157 200
19/06/2011	Augmentation de capital par exercice de BSPCE	19 000
30/06/2011	Résultat de période close le 30/06/2011	-4 792 469
	Capitaux propres à la clôture de la période	8 860 341

#### 4.4.7.3 BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

#### BSA 2009-1

Lors de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration du 8 juillet 2009, 4 555 BSA 2009-1 ont été émis, parmi lesquels 506 ont été annulés et parmi lesquels 1 519 BSA 2009-1 n'ont pas été attribués. Ces 1 519 BSA 2009-1 non attribués sont devenus caducs le 08/01/2011.

#### Tableau Récapitulatif des BSA

	Émis	Souscrits	Annulés	Réserve	Exercés	Solde	Caducité
BSA-2009-1 AG du 08/07/2009	4 555	2 530	2 025	0	0	2 530	08/07/19
TOTAL BSA	4 555	2 530	2 025	0	0	2 530	

#### 4.4.7.4 BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CRÉATEURS D'ENTREPRISES (BCE)

#### BCE 2009-1

Lors de l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration du 8 juillet 2009, 3 037 BCE 2009-1 ont été émis. Les 3 037 BCE 2009-1 ont été attribués lors du Conseil d'Administration du 9 septembre 2009 puis intégralement souscrits.

#### BCE 2009-2

Lors de l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration du 8 juillet 2009, 7 408 BCE 2009-2 ont été émis et intégralement attribués et souscrits, dont 881 ont été exercés et 144 sont devenus caducs et ont été annulés.

#### Tableau Récapitulatif des BCE

	Émis	Souscrits	Annulés	Réserve	Exercés	Solde	Caducité
BCE 2009-1	3 037	3 037				3 037	09/09/19
AG du 08/07/2009	3 037	3 037	-	-	-	3 037	09/09/19
BCE 2009-2	7 400	7 400	144		001	6 202	08/07/19
AG du 08/07/2009	7 408	7 408	144	-	881	6 383	08/07/19
TOTAL BCE	10 445	10 445	144	-	881	9 420	

#### 4.4.8 AUTRES DETAILS DU BILAN

#### 4.4.8.1 AVANCES CONDITIONNÉES

Le poste d'avances conditionnées est constitué des avances remboursables reçues d'OSÉO, dont le montant total à la clôture de la période est de 2 018 892 euros. La Note 4.6.1.1, ci-après, précise les conditions de remboursement de ces avances.

Elles portent intérêts au taux contractuel de 5,59%. Les intérêts courus à la clôture de la période s'élèvent à 131 990 euros.

#### 4.4.8.2 PRODUITS À RECEVOIR

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances (1)	1 208 045
TOTAL	1 208 045

(1) Ce poste inclut un produit à recevoir d'un montant de 1 208 045 euros, comptabilisé au titre des subventions à recevoir d'OSÉO, dont le détail est présenté en note 4.5.1 de la présente annexe.

#### 4.4.8.3 CHARGES À PAYER

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	131 990
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 961 728
Dettes fiscales et sociales	619 226
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 098
TOTAL	3 762 042

## 4.4.8.4 CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	371 604
TOTAL	371 604

Le poste charges constatées d'avance inclut notamment les éléments suivants :

- La quote-part des loyers du 3<sup>ème</sup> trimestre 2011 facturés en juin 2011, pour un montant total de 111 709 euros ;
- La quote-part des redevances de licences informatiques et des primes d'assurance correspondant à la période courant après le 30 juin 2011, pour un montant total de 64 745 euros ;
- Un montant de 195 150 euros correspondant à la différence entre les factures comptabilisées au titre des dépenses de recherche & développement (frais d'études et de sous-traitance) et le pourcentage d'avancement des prestations considérées en date du 30 juin 2011.

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	NEANT
TOTAL	NEANT

### 4.4.8.5 INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Les postes suivants du bilan intègrent des sommes concernant les entreprises liées :

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	964 170

(Voir également note 4.5.3)

### 4.5 COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

#### 4.5.1 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Le montant total des subventions d'exploitation comptabilisées en produits sur la période s'élève à 3 623 419 euros, correspondant exclusivement à des subventions accordées par OSÉO. Elles se décomposent de la manière suivante :

- Quote-part de subvention encaissée le 3 janvier 2011 et correspondant aux dépenses engagées pour la période du 1er janvier au 30 avril 2011, soit 2 415 374 euros ;
- Quote-part de subvention à encaisser et correspondant aux dépenses engagées pour la période du 1er mai au 30 juin 2011, soit 1 208 045 euros, figurant à l'actif en produits à recevoir au 30 juin 2011.

#### 4.5.2 FRAIS DE RECHERCHE APPLIQUÉE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges. Elles se sont élevées à 5 497 360 euros au cours du premier semestre 2011 contre 4 002 033 euros lors du premier semestre 2010.

#### 4.5.3 INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Les postes suivants du compte de résultat intègrent des sommes concernant les entreprises liées :

Autres achats et charges externes (1)	503 667

(1) Les sommes comptabilisées au poste Autres achats et charges externes du compte de résultat concernent la fourniture de prestations de services de la part de sociétés du groupe EADS.

#### 4.5.4 CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE

Le compte de résultat de la période fait apparaître un Crédit d'Impôt Recherche d'un montant de 842 446 euros, calculé selon les mêmes méthodes que celles utilisées pour la détermination du Crédit d'Impôt Recherche des années 2009 et 2010. Le calcul tient compte des modifications apportées par la Loi de Finance pour 2011 quant aux règles de calcul du Crédit d'Impôt Recherche et du taux applicable pour l'année 2011 (30% contre 40% en 2010).

#### 4.5.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 36 754 euros hors taxes, décomposés de la manière suivante :

- honoraires au titre du contrôle légal des comptes : 9 254 euros hors taxes
- honoraires au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 : 27 500 euros hors taxes.

Les honoraires facturés au titre des missions accessoires sont principalement relatifs aux travaux de vérification sur le prospectus lié à la levée de fonds intervenue en juillet 2011.

#### 4.5.6 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

(Arrêté du 27 avril 1982)

Nature	Montant
Produits exceptionnels	
- Cession d'immobilisation	
- Cession d'action propre	56 161
TOTAL	56 161
Charges exceptionnelles	
- Cession d'immobilisation	
- Cession d'action propre	1
- Amendes et pénalités	
TOTAL	1

#### 4.6 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

#### 4.6.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS

#### 4.6.1.1 ENGAGEMENTS DONNÉS

Le montant total des commandes signées par la société à la clôture de la période, portant sur des éléments non encore livrés ou réalisés s'élève à 3 808 066 euros.

Un montant total de 1 472 588 euros d'avance remboursable a été reçu au cours de l'exercice précédent, s'ajoutant aux 546 304 euros perçus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010, soit un total de 2 018 892 euros reçu au 30 juin 2011. Cette somme est remboursable sous condition d'atteinte d'un chiffre d'affaires au moins égal à 38 000 000 euros. Le contrat OSÉO prévoit des versements complémentaires sous conditions, par conséquent le montant total des remboursements pourrait excéder le montant de l'avance initialement accordée.

La société a signé en date du 24 juin 2008 un contrat de redevances avec le professeur Alain Carpentier et Matra Défense, respectivement actionnaires à hauteur de 14.2% et de 32.2% au 30 juin 2011. Dans le cadre de ce Contrat, la Société s'engage à verser au Professeur Alain Carpentier et à Matra Défense 2% du produit net des ventes du Cœur Artificiel "Carmat" fabriqué et distribué par Carmat SAS, ce montant devant être réparti entre les deux bénéficiaires au prorata de leur part respective dans le capital de la Société à la date de sa création. Ces redevances seront payables tous les 6 mois dans les trente jours suivant la fin de chaque période de six mois, et ce à partir de la première commercialisation du Cœur Artificiel "Carmat" et jusqu'à l'expiration des brevets présentés en Annexe 1 du Contrat.

La Société est par ailleurs autorisée à racheter à tout moment le droit de bénéficier de ces redevances pour un montant de 30 000 000 euros réduit des redevances déjà versées au titre de ce contrat, ce montant total se répartissant entre les deux bénéficiaires au prorata de leur part respective dans le capital de la Société à la date de sa création. Ce montant de 30 000 000 euros est indexé sur l'Indice du Prix à la Production de l'Industrie des Services aux Entreprises - Matériel médicochirurgical et d'orthopédie-exportation zone euro. Les droits ainsi alloués au professeur Alain Carpentier et à Matra Défense sont incessibles.

Au 30 juin 2011, la commercialisation du Cœur Artificiel "Carmat" n'ayant pas commencé, aucune redevance n'est due, ni n'a été payée, par le Société au titre du Contrat.

#### 4.6.1.2 ENGAGEMENTS REÇUS

Le contrat Oséo prévoit le versement d'une somme totale de 17 442 639 euros au titre de subventions, dont 6 656 929 euros restent à percevoir d'ici à 2013.

Il prévoit en outre le versement d'une somme totale de 14 507 324 euros au titre d'avances remboursables, dont 12 488 432 euros restent à percevoir d'ici à 2013.

#### 4.6.1.3 ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS ET RETRAITES

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

En application de la méthode préférentielle, la provision pour engagements de retraite a été comptabilisée à la date du 30 juin 2011.

Les hypothèses de calcul retenues ont été les suivantes :

- Méthode des droits proratisés temporis, conformément au règlement 2003 R-01 du CNC;
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié, à 62 ans (non cadres) ou 65 ans (cadres);
- Progression des salariés de 2% par an ;
- Taux de rotation lent;
- Taux d'actualisation de 5.5% par an ;

Le montant global de la provision s'élève à 20 041 euros à la clôture de la période, en hausse de 1 684 euros sur le semestre

## 4.6.2 AUTRES INFORMATIONS

## 4.6.2.1 TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

	Au 30/06/2011	Au 30/06/2010	Au 31/12/2010
Résultat net	-4 792 469	-3 119 588	-7 736 485
Dotations aux amortissements et provisions	794 350	512 633	1 241 387
Reprises sur amortissements et provisions	-271	0	0
Plus ou moins values sur cession d'actif	0	-42	-42
Subventions d'investissements virées au résultat	0	0	0
Capacité d'autofinancement	-3 998 390	-2 606 997	-6 495 140
Dettes fiscales et sociales	1 843	62 949	323 363
Dettes fournisseurs	956 679	1 201 977	3 065 597
Autres dettes	8 892	2 214	5 448
Produits constatés d'avance	-103 157	0	103 157
Stocks et en-cours	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commande	-181 170	649	1 916
Autres créances	-347 032	249 587	-3 814 762
Créances clients	0	-7 683	0
Charges constatées d'avance	-17 609	97 652	-140 725
Décalages de trésorerie d'exploitation (variation du BFR)	318 446	1 607 345	-456 006
Flux de trésorerie lié à l'exploitation	-3 679 944	-999 652	-6 951 146
Acquisition d'immobilisations corporelles	-463 506	-430 195	-1 114 205
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-77 783	-21 670	-105 266
Acquisition d'immobilisations financières	-72 143	-2 000	-348 380
Produit de cession d'immobilisations	0	955	955
Trésorerie liée aux opérations d'investissements	-613 432	-452 910	-1 566 896
Augmentation de capital	881	26 228	62 597
ORA/BSA	0	0	0
Prime d'émission	177 853	945 250	15 619 966
Incorporation des comptes courants	0	0	0
Dettes financières et avances conditionnées	53 894	2 787 364	3 538 465
Trésorerie résultant des opérations de financement	232 628	3 758 842	19 221 028
Variation de la Trésorerie et équivalents de trésorerie	-4 060 748	2 306 280	10 702 986
Trésorerie et équivalents de trésorerie - initiale (note 4.3.2.9)	11 415 823	712 837	712 837
Trésorerie et équivalents de trésorerie - finale (note 4.3.2.9)	7 355 075	3 019 117	11 415 823

#### 4.6.2.2 INFORMATIONS RELATIVES AUX DIRIGEANTS

- Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit ou avance n'a été alloué aux dirigeants de la société au cours de l'exercice, selon les dispositions prévues à l'article R. 123-197 du Code de commerce.

Rémunération des dirigeants

Le total des rémunérations versées aux administrateurs sous forme de jetons de présence s'élève à 50 000 euros au titre de la période.

Le total des rémunérations allouées aux membres des organes de direction sur la période s'élève à 285 663 euros et se décompose comme suit :

Salaires bruts	246 722
Avantages en nature	4 890
Bonus	34 051
Rémunérations totales	285 663

#### 4.6.2.3 ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DETTE FUTURE D'IMPÔT

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-24°)

Nature des différences temporaires	Montant
Déficits reportables (1)	17 591 697

#### Ce montant comprend:

La perte fiscale dégagée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, pour un montant de 5 855 476 euros ; La perte fiscale dégagée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010, pour un montant de 11 736 222 euros.

#### 4.6.2.4 EFFECTIF MOYEN

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24-22°)

	Personnel salarié
Cadres	28
Agents de maîtrise et techniciens	5
Employés	3
Total	36

#### 4.6.2.5 DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 30/06/2011, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 837,5 heures. Ce montant ne tient pas compte des heures acquises au prorata de l'année 2011.